

Appel à candidatures de la filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFIL - International Congress ERS 2020 -

A l'occasion de « l'ERS International Congress 2020 » de l'European Respiratory Society (5 - 9 septembre 2020, Vienne, Autriche), la filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFIL lance un **appel à candidatures destiné à soutenir financièrement des professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux de moins de 40 ans dans leur formation aux maladies respiratoires rares.**

Après la participation au congrès, il sera demandé aux lauréats de fournir un retour d'expérience sous forme d'une revue en français sur les communications (écrites et orales) « phares » de ce congrès, sous l'égide de la filière et de ses centres de référence et de compétence.

Les candidatures sont ouvertes du **02/03/2020** au **15/05/2020** à minuit, en envoyant **CV, lettre de motivation et abstract** par email à Mme Céline Lustremant, cheffe de projet de la filière RespiFIL : celine.lustremant@aphp.fr

→ Les résultats seront annoncés le **29/05/2020**, après étude des dossiers par le comité directeur de la filière RespiFIL.

OBJECTIFS

- Former les professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux de moins de 40 ans aux maladies respiratoires rares ;
- Informer les professionnels, les patients, les associations de patients et les aidants des avancées de la recherche à travers une revue scientifique disponible en version électronique.

CONDITIONS

- Avoir **moins de 40 ans** ;
- Être **rattaché-e** au moment de l'ERS International Congress 2020 à un centre de référence ou de compétence maladies rares de la filière.

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- **Curriculum vitae** comprenant vos publications orales et/ou écrites
- **Lettre de motivation**
- **Résumé(s)** soumis à l'ERS 2020 et **le(s) numéro(s) correspondant(s)**

MISSIONS

Les lauréats s'engagent à :

- Prendre des photos des experts RespiFIL en direct lors des prises de paroles / présentation de poster et rédiger des messages clés sous forme de « Tweet » à envoyer immédiatement à la chargée de communication de la filière flore.mathurin@aphp.fr. Cette dernière se chargera de les mettre en forme et de les diffuser sur les réseaux sociaux de la filière.
- Rédiger une revue en français (en collaboration avec les autres lauréats) à destination du **grand public** sur les communications (écrites et orales) « phares » du périmètre de la filière, dans les **quatre semaines** suivant le congrès. Cette revue sera validée par les médecins experts des centres de référence et diffusée sur internet (www.respifil.fr) et par email aux centres de référence et de compétence maladies rares de la filière.

Retrouvez [ici](#) un exemple d'une revue post-congrès à destination des professionnels de santé de la filière MaRIH.



SELECTION DES DOSSIERS

Lancement	• Date de lancement : 02 / 03 / 2020
Dépôt de dossiers	• Date de clôture du dépôt des candidatures : 15 / 05 / 2020
Résultats	• Annonce des lauréats • Date de publication : 29 / 05 / 2020

PRISE EN CHARGE DES CANDIDATS PAR LA FILIERE

La filière pourra prendre directement en charge, en fonctions des financements disponibles :

- l'inscription aux postgraduate courses, workshops, rencontres avec les experts
- les billets de train, d'avion A/R sur la base du tarif 2^{ème} classe, classe éco. ;
- l'inscription au congrès (du forfait journalier au forfait intégral) ;
- l'hôtel (une chambre/personne avec petit déjeuner compris).

Les frais de mission : transport en commun (frais réels) et de repas (17,50€/repas, déjeuners et diners) seront remboursés ultérieurement sur présentation des justificatifs sous réserve du contrôleur de gestion de la direction hospitalière.

